

COMPTE RENDU DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

REUNION DU 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le 22 février 2018 à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 12 février, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 7 Pouvoir : 0
Voix délibératives : 7

Membres présents : André CABOT, Jean-Luc CANTALOUBE, Pierre CAHUZAC, Jean-Claude CLERGUE, Guy GALALDA, Jean-Luc ESPITALIER, Didier SOMEN,

Membres excusés : Thierry MALIET, Eric PUJOL, Jean David ROOCKX, Sylvian CALS, Sabine OURLIAC,

Autres personnes présentes : GREFFIER François, FRAT Julien, BRUHAT Christian

Points à l'ordre du jour:

1. Echanges d'information:

- préparation du nouveau Contrat Régional 2018-2021,
- diagnostic PCAET,
- études en cours, etc...

2. Prise de décision pour le lancement de l'appli "jeu famille" suite à l'audition des prestataires

3. Eléments budgétaires :

- Compte Administratif provisoire 2017
- Projet de budget 2018: organisation de l'équipe technique, charges de structure, opérations à inscrire en 2018 et financements attendus

4. Ordre du jour des prochains comités syndicaux

Suite à la séance de signature de la convention avec ENEDIS pour l'échange de données dans le cadre de l'élaboration des PCAET mutualisés, Didier Somen ouvre la séance du bureau proprement dit à 18 h et introduit l'ordre du jour.

1. Echanges d'information:

- **Préparation du nouveau Contrat Régional 2018-2021 :**

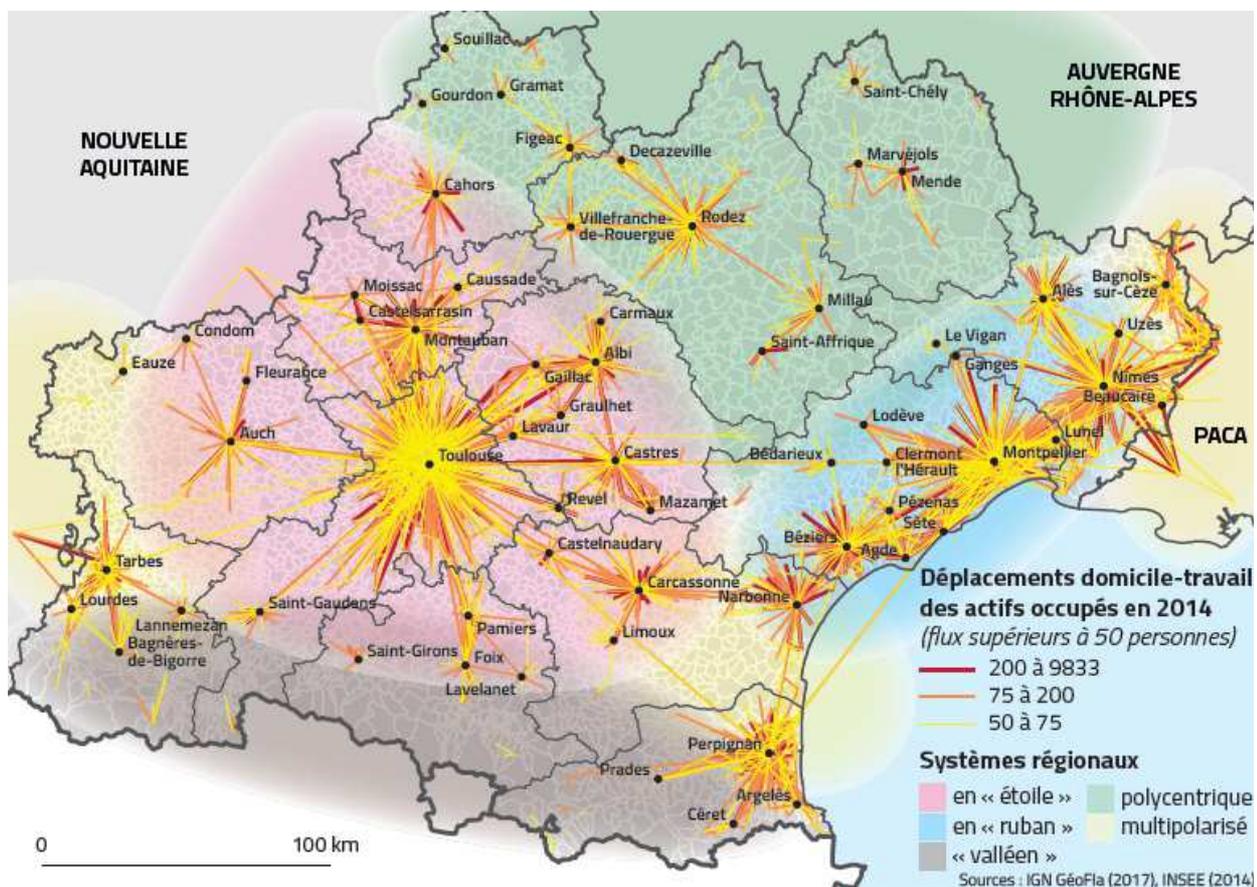
Nous avons commencé les rencontres avec les communautés de communes pour actualiser les opérations à inscrire dans les différentes mesures proposées au Contrat Régional (sur la base du Projet de Territoire 2015-2020).

Ce nouveau Contrat doit également être en cohérence avec les orientations du futur SRADDET « Occitanie 2040 », en cours d'élaboration, qui s'est fixé 3 grandes orientations stratégiques :

- Le défi de l'accueil, de la promotion sociale et de l'excellence environnementale
- Le défi des interdépendances territoriales et de la réciprocité, c'est-à-dire des coopérations entre les territoires de la Région
- Le défi de l'ouverture et du rayonnement régional au service de tous

Complétés par le défi transversal de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

Ces orientations s'appuient sur l'analyse de systèmes territoriaux, qui sont construits à partir de la lecture des interdépendances entre les territoires (relations domicile-travail, migrations résidentielles, échanges de biens et de services), considérés comme des espaces de concertation et d'échanges entre territoires, notamment entre les villes et les espaces ruraux....



Notre territoire appartient ainsi au « Système métropolitain en étoile », autour de la Métropole toulousaine, qui est en connexion avec les systèmes des villes moyennes et des agglomérations et leurs espaces de rayonnement...

Il est précisé que le SRADDET servira de base pour l'élaboration des contenus des contrats que la Région Occitanie conclura avec les territoires de projet dans le cadre de sa politique contractuelle 2018-2021.

Il pourrait donc être utile dans le cadre de la préparation de ce nouveau contrat de repreciser les sujets qui pourraient donner lieu à ces coopérations et des conventions de partenariat avec Albi et le Grand Albigeois : tourisme, alimentation locale, déplacements, climat-énergie....

Pour établir ce futur contrat, nous nous appuyons sur le Projet de Territoire 2015-2020 et ses 15 mesures à actualiser et articuler avec les orientations régionales.

Plusieurs candidatures dans le cadre du dispositif bourg-centre sont en préparation ou envisagées: Carmaux-Blaye, Monestiès, Réalmont, Penne, Valence, Valderiès, Cordes...

Les services de la Région nous ont également indiqués, que pour pouvoir être présentés à la commission permanente du 22/07, les contrats devaient être finalisés à la fin mai.

Une première programmation 2018 pourrait être examinée en même temps...

- **Le diagnostic PCAET** est bien engagé avec le bureau d'études SOLAGRO (prochain comité de pilotage le 15/03 et ateliers stratégiques d'orientation programmé le 26/04). L'étude sur les potentialités de méthanisation est une option complémentaire (visite dans l'Aveyron le 8/03).

Dans le même temps, des permanences ont été mises en place sur les marchés (Carmaux, Cordes et Réalmont) pour proposer des visites sur place aux particuliers ayant des projets de rénovation énergétique. Un reportage de France3 a eu un très bon impact pour faire connaître la démarche de la plate-forme REHAB et rassurer les personnes intéressées.

- **L'étude mobilité** doit permettre d'établir un plan d'actons opérationnel par communauté de communes. Il est proposé une rencontre avec les services et les élus régionaux fin mars-début avril.
- **L'étude signalisation** : le bureau d'études ASCODE a rendu les premiers éléments de son diagnostic le 15/02 à Villefranche. Pour avancer et pouvoir prendre des décisions quant aux orientations de la charte et du système d'information local, la présence d'un élu-référent par communauté de communes est indispensable. **Le prochain comité de pilotage a été ainsi fixé au 20 mars à 9h à Villefranche.**
- **L'étude sur la consommation des produits locaux** se poursuit avec les groupes consommateurs, des pistes d'actions devront ensuite être proposées pour mieux les faire connaître et consommer...

2. **Prise de décision pour le lancement de l'appli "jeu famille"** suite à l'audition des prestataires

Suite à la rencontre du 17 janvier avec les Offices de Tourisme (dont Albi), il avait été décidé de rencontrer deux prestataires (Camineo et Furet Company) afin d'en retenir un.

Cette audition a eu lieu le 16 février : la proposition de Furet Company a semblé la mieux répondre aux attentes des Offices de Tourisme car plus créative et plus ludique (pour un coût ramené à 50 000 € HT) que celle de Camineo.

D'un commun accord, il est donc décidé de confier cette prestation à Furet Company, pour un rendu en décembre 2018.

Au préalable, il convient de finaliser :

- Le plan de financement de l'opération (pour un coût prévisionnel de l'ordre de 65 000 € TTC avec 5 000 € TTC de budget communication)
- La convention de partenariat avec les 5 offices de tourisme (avec un cofinancement de l'ordre de 5 000 € par Office de Tourisme)
- Le dossier de programmation Leader (31 200 € à 48%) sous réserve de vérifier le statut public ou privé de chaque Office de Tourisme partenaire

Il sera demandé à chaque Office de faire une information préalable auprès de l'ensemble des prestataires pour s'assurer de leur mobilisation et de leur implication dans la diffusion de cette application.

3. **Eléments budgétaires :**

○ **Compte Administratif provisoire 2017:**

Il est constaté un **excédent de fonctionnement de 109 739,75 €** avec :

- 144 711, 57 € de produits rattachés : assistance technique Région 2017 et crédits Leader fonctionnement années antérieures
- 122 920 € de crédits transférés de la section d'investissement (correspondant à l'avance TEPCV 1)

Le résultat total cumulé (fonctionnement et investissement) s'élevant à 279 944 €

○ **Projet de budget 2018 (voir ci-joint):**

Le projet de budget 2018 (sur la base d'une cotisation maintenue à 3,30 € par habitant) ne permet pas d'autofinancer l'ensemble des opérations spécifiques :

- Appli « Jeu famille »
- Elaboration des PCAET mutualisés
- Etude Mobilité Déplacements
- Etude signalisation

Il fait ainsi apparaître un besoin de financement de 97 800 €.

La question **du montant de la cotisation et de l'autofinancement de l'ensemble des opérations nouvelles** sera mise au débat du prochain Comité Syndical dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2018.

4. Ordre du jour des prochains comités syndicaux

- **Mardi 20 mars à 18h à Valence** : vote du Compte Administratif 2017 et Débat d'Orientations Budgétaires 2018

- **A déterminer fin mars – début avril**: vote du Budget Primitif 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée aux environs de 20 h.